

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 7

Rubrik: Leçon de grammaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autorités intéressées les grands avantages du musée scolaire. Présentons un devis au conseil communal qui, certainement, reconnaîtra bientôt que le musée est peu coûteux et très utile.

Y a-t-il pénurie de ressources dans la commune où vous êtes ? Cela n'est pas un obstacle infranchissable. Organisez un loto : ce sera une récréation pour tous les habitants et vous aurez ainsi bien vite recueilli l'argent nécessaire à la réalisation de votre projet.

« 2. Le musée scolaire est nécessaire de nos jours ! Mais comment créer un meuble qui soit à la fois bien distribué, à bon marché et quelque peu esthétique ? »

Les *Bulletins* N°s 16, année 1903 et 19, année 1905 fournissent les indications voulues.

Un modèle d'armoire quelque peu différent de celui du *Bulletin*, N° 16, année 1903, paraîtra dans un prochain numéro.

« 3. Etablir une collection d'objets intuitifs, excellente idée, mais ça coûte au maître, du temps, du travail et de l'argent ! On s'en occupera après l'augmentation du traitement... »

Je n'ai pu attendre cette augmentation pour enrichir ma salle de classe d'un musée. Je me mis courageusement à l'œuvre et voilà deux années déjà que mon musée embellit ma salle, charme maître, élèves et même les citoyens assistant aux assemblées communales !

Amis lecteurs, vous serez peut-être intéressés d'apprendre comment mon musée scolaire a vu le jour, malgré mon petit traitement de maître novice et de nombreuses préoccupations ? Ce sera pour un prochain numéro.

Je crois avoir répondu à la décision prise en 1900 par la Société fribourgeoise d'Education au sujet du musée scolaire.

T. J. de M.

LEÇON DE GRAMMAIRE

Le pronom conjonctif « qui »

(Cours supérieur et moyen)

I. *Introduction.* — A quoi servent les pronoms ? Les conjonctions ? Donnez une phrase où il y a un pronom ; une autre dans laquelle se trouve une conjonction.

II. *Indication du sujet.* — Nous voulons maintenant étudier un mot qui est à la fois pronom et conjonction.

A

III. a) Exemples écrits au tableau (tirés du chap. 24, page 52, Sainte Agnès, Degré sup.).

1. Le bourreau choisit des menottes. Ces menottes étaient trop petites.
2. Le bourreau choisit des menottes qui étaient trop petites.

Remarque : Le second exemple sera écrit au moment opportun ; voir la suite de la leçon.

b) Analyses et comparaison des exemples.

Lisez les propositions du numéro un. Combien y a-t-il de propositions ? Quelle est la première, la deuxième ?

Quels sont les verbes, les sujets, les compléments de ces deux propositions ? Quel est le nom qui se trouve répété dans les deux propositions ? Quelle fonction le mot *menottes* remplit-il dans la première, dans la deuxième ? — Si vous ne lisiez que la première proposition, seriez-vous à même d'indiquer la qualité des menottes choisies par le bourreau ! Quelle est la proposition qui nous fait connaître cette qualité ? La seconde proposition complète donc le sens de quel mot ?

* *

Maintenant, ne pourrions-nous pas réunir ces deux propositions dans une seule phrase ? Comment pourrait-on dire ? Je veux écrire cette phrase (exemple numéro deux). Comparez cette phrase avec les deux propositions précédentes. Y trouvez-vous encore ces deux propositions ? Lisez la première, la deuxième. Quel mot de la seconde proposition a disparu ? Quelle fonction remplissait-il ? Cherchez quel est le mot qui a remplacé *menottes*. Allez souligner le mot *qui*. A quelle espèce de mots appartient-il, puisqu'il remplace un nom ? Le pronom *qui* sera de quel genre, de quel nombre et de quelle personne, puisqu'il remplace *menottes* ? Quelle fonction remplit-il ? Il est sujet de quel verbe ? — Par quel mot les deux propositions sont-elles réunies dans le second exemple ? Puisque le mot *qui* relie deux propositions, à quelle espèce de mot appartient-il aussi ? — Oui, c'est aussi une conjonction. Voilà donc un mot qui est à la fois quoi ? C'est pourquoi nous l'appellerons un *pronome conjonctif*.

* *

Qui veut me rappeler de quel mot la seconde proposition : *qui étaient trop petites*, complète le sens ? Eh bien, nous dirons que cette proposition est une *proposition complétive* du mot *menottes*.

Le pronom conjonctif *qui* a évité la répétition de quel mot ?

Où se trouve placé le mot *menottes* par rapport au mot *qui* ? Avant. Nous appellerons alors le mot *menottes* *antécédent* du mot *qui*. Antécédent signifie *qui précède*. A quel occasion avez-vous déjà vu le mot antécédent ? Dans la dernière lettre que vous avez écrite, vous avez demandé des renseignements sur les antécédents d'un domestique !...

Voici encore deux autres exemples :

3. On persécutait ceux qui étaient chrétiens.
4. J'ai pitié de toi, qui es si jeune (dit le juge à Agnès).

Indiquez les deux propositions de chacune de ces nouvelles phrases. Soulignez les deux antécédents du pronom *qui*. Que sont les mots *ceux* et *toi* ? De quelle personne, de quel genre et de quel nombre sera donc le pronom *qui* dans la 3^{me}, la 4^{me} phrase ?

c) *Généralisation.* — Nous pourrons donc dire pour résumer : 1^o que le pronom conjonctif *qui* sert à éviter la répétition de son antécédent ; 2^o qu'il sert à rattacher une proposition complétive à son antécédent ; 3^o qu'il est de la même personne, du même genre et du même nombre que son antécédent ; 4^o que son antécédent peut être un nom ou un autre pronom.

B

Voici encore une autre série d'exemples :

5. Jésus,appelez auprès de vous l'âme qui soupiré après son Dieu.
6. Ouvrez les portes du ciel, qui étaient autrefois fermées au genre humain.
7. Seigneur, je m'adresse à vous, qui êtes bon et puissant.
8. La sentence sera exécutée à l'endroit qui a été fixé par le juge.
9. Le juge, qui était exaspéré, gourmanda le bourreau.
10. Les personnes qui avaient été témoins du martyre de sainte Agnès se retirèrent profondément émues.
11. Celui qui invoque Dieu n'est jamais abandonné à l'heure de l'épreuve.
12. Le martyre est le chemin qui conduisit Agnès au ciel.

Lisez tous ces exemples et soulignez les antécédents du pronom conjonctif *qui*. Cherchez le rôle de ces antécédents dans les phrases où ils se trouvent. Je résume vos réponses : Dans les exemples 5^{me} et 6^{me}, l'antécédent est complément direct ; dans le 7^{me}, complément indirect ; dans le 8^{me}, complément circonstanciel ; dans le 9^{me}, le 10^{me} et le 11^{me} sujet ; dans le 12^{me} attribut. Observez encore une fois tous ces exemples et dites dans quelles phrases la proposition complétive de l'antécédent est nécessaire, et dans lesquelles on peut la retrancher sans nuire au sens. — Résumé : Dans les exemples 2, 3, 5, 8, 10, 11 et 12, la proposition complétive est nécessaire pour préciser la signification exacte de l'antécédent. Dans les exemples 4, 6, 7 et 9, la proposition complétive n'est pas nécessaire. — Eh bien, celles qui sont nécessaires au sens, nous les appellerons propositions complétives *déterminatives* de l'antécédent ; et celles qui ne sont pas nécessaires, nous les nommerons propositions complétives *explicatives* de l'antécédent. Qui veut relire maintenant les propositions complétives déterminatives ? les propositions complétives explicatives ? Avez-vous remarqué par quel signe de ponctuation les propositions complétives explicatives sont séparées de leur antécédent ? Par une virgule.

Résumons ce que nous venons de dire :

1^o L'antécédent du pronom *qui* peut jouer le rôle de complément direct, indirect, circonstanciel ; de sujet ou d'attribut, etc. ; en un mot, l'antécédent peut jouer tous les rôles que le nom ou le pronom jouent dans la phrase.

2^o Le pronom conjonctif *qui* rattache à son antécédent des propositions complétives déterminatives et des propositions complétives explicatives.

IV. Application.

a) *Orale.*

1. Analyser le pronom conjonctif *qui* dans tous les exemples cités plus haut. Exemple : Phrase numéro 5 :

Qui, pronom conjonctif, a pour antécédent âme, 3^{me} personne du fém. sing., sujet de soupire. (Ecrire cette forme au tableau).

2. Faire ajouter à des propositions données des compléments amenés par *qui*.

Exemple : Je méprise vos divinités..... (qui sont fausses).

3. Inventer des phrases avec propositions complétives : *a)* déterminatives ; *b)* explicatives, se rapportant à un antécédent, nom ou pronom, jouant le rôle de complément (direct, indirect, circonstanciel) de sujet ou d'attribut.

Exemples :

a) Agnès, qui était agenouillée, attendit le coup de grâce avec le plus grand calme.

b) On pouvait s'imaginer voir un tendre lis qui inclinait sa tige délicate sous le poids de sa corolle immaculée, etc.

4. *a)* Recherche dans le texte du chap. 21, page 52, de toutes les phrases renfermant le pronom conjonctif *qui* et analysé de ce pronom ; *b)* ajouter, là où le sens le permet, des complétives amenées par *qui* ; *c)* transformer les compléments explicatifs et déterminatifs en complétives commençant par *qui*. Exemple *c)*

Agnès, issue d'une des plus nobles familles de Rome, brillait... par sa piété.

Agnès, qui était issue d'une des plus nobles familles de Rome, brillait...:

b) *Ecrive.*

Les numéros 1, 2 et 3, comme dans l'application orale ;

4. Même exercice que dans l'application orale, en prenant pour sujet le chapitre 11, page 34, Martyre de saint Donatien et de son frère.

5. Dictée d'application.

Remarque : Cette leçon peut se donner déjà au cours moyen, si ce dernier a parcouru les matières qu'il est nécessaire de posséder pour aborder l'étude du pronom conjonctif.

La leçon sera avantageusement subdivisée en deux parties (voir A et B).

Quant à l'application, elle fera l'objet de nombreux exercices.

M. BERSET.

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années un expert spécial est chargé de procéder à l'examen de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton de Fribourg.

L'expert a, en outre, reçu la mission d'établir et de soumettre à l'Autorité cantonale le programme annuel limité, le plan de travail et l'itinéraire des examens ; de donner aux instituteurs les directions théoriques et techniques ; de consigner dans un rapport général les conditions dans lesquelles